Déviation et aménagement de la RD 307
à Saint-Nom la Bretèche, Noisy-le-Roi et Villepreux

> info travaux <

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES FACILITE ET SÉCURISE VOS DÉPLACEMENTS

Lettre info travaux n°11 du 29/04/2016

Mai / juin 2016 : conditions d'accès modifiées pour les riverains du hameau de la Tuilerie Bignon le long de la RD307

Dans la continuité des travaux engagés fin mars sur l'allée des mares (cf. lettre info travaux n°10), les conditions d'accès des riverains du hameau de la Tuilerie Bignon (commune de Noisy-le-Roi) par l'allée des Mares restent modifiées jusque fin juin pour permettre, après l'achèvement des protections acoustiques mi-mai, l'aménagement définitif de l'allée des Mares côté sud de la RD307.

Jusqu'à fin juin :

> L'accès véhicules aux propriétés situées le long de la RD 307 en traversée du hameau de la Tuilerie Bignon est interrompu du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00, pour permettre les manœuvres des engins de chantier. Ces accès seront rétablis le soir, les week-ends et jours fériés. Les accès et cheminements piétons sont maintenus en permanence.

> Le stationnement est interdit le long des propriétés concernées. En journée, des possibilités de stationnement sur la voie publique sont offertes à proximité selon le plan ci-joint.

> Les riverains concernés sont priés de bien vouloir sortir leurs poubelles le matin avant 8h00 pour que celles-ci sont acheminées à un point de collecte par l'entreprise et restituées le lendemain matin, après le ramassage des poubelles la veille au soir.

Le Département des Yvelines vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée et vous tiendra informé des prochaines modifications à prévoir sur vos déplacements.